

PARTIE 7

NOYADES ET AUTRES DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À L'EAU EN COURS DE TRANSPORT TERRESTRE ET AÉRIEN

Dans la plupart des *noyades en cours de transport terrestre et aérien*, les victimes se déplaçaient sur la glace en motoneige ou roulaient sur un pont ou une autoroute en automobile ou dans un autre véhicule routier. Ce type de noyade représente environ 15 % de l'ensemble des noyades au Canada.

La noyade est une cause importante de décès chez les motoneigistes au Canada. La plupart des noyades liées à des déplacements en motoneige surviennent lors d'activités récréatives ou d'activités de la vie quotidienne, rarement au cours d'une activité professionnelle. Presque toutes les victimes sont des hommes d'âge adulte, et environ le tiers sont des autochtones. Dans la plupart des cas, la motoneige tombe dans un trou béant sur la glace d'un lac ou d'une rivière, surtout le soir, lorsque la visibilité est limitée. La poudrierie constitue un autre facteur de mauvaise visibilité et l'alcool joue un rôle important dans environ 56 % des décès. On soupçonne, sans pouvoir le prouver, qu'une vitesse élevée et des phares défectueux constituent des facteurs de risque. Les événements à victimes multiples sont fréquents et les sauveteurs semblent également être exposés.

Près de la moitié des noyades en motoneige surviennent en Ontario, mais ce sont le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, suivis de Terre-Neuve, qui enregistrent les taux les plus élevés. Dans les territoires du Nord, le taux de mortalité par noyade est près de 20 fois plus élevé que la moyenne canadienne. Même si la plupart des noyades liées aux déplacements en motoneige surviennent en février et en mars, dans le Nord, certains événements se produisent jusqu'en juin ou juillet.

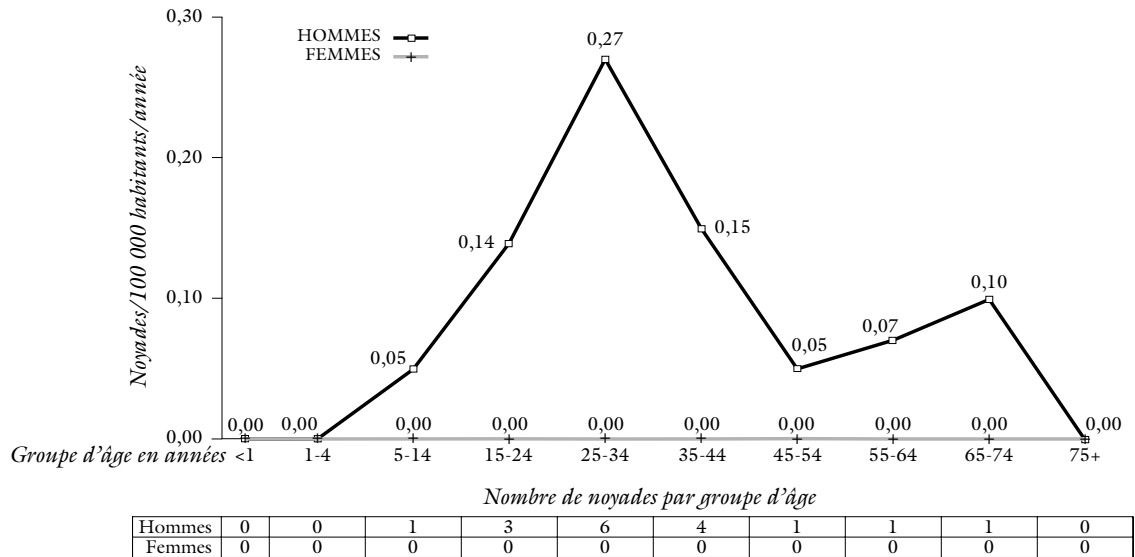
L'utilisation de ceintures de sécurité, les tableaux de bord garnis de bourrelets anti-chocs, les pare-chocs amortisseurs et le respect des limites de vitesse sont obligatoires en ce qui a trait aux véhicules routiers. Cependant, on n'a toujours pas élaboré de législation d'ensemble relativement à des questions cruciales pour la sécurité des motoneigistes, notamment l'utilisation obligatoire d'équipement de sécurité comme les combinaisons de flottaison et de protection contre l'hypothermie pendant les déplacements sur la glace, les régulateurs de vitesse, les systèmes d'éclairage adaptés à la vitesse maximale de la motoneige, les mesures efficaces pour limiter la consommation d'alcool chez les conducteurs de véhicules hors route, les systèmes de flottaison pour motoneige et les sacs de sauvetage à lancer.

En général, les victimes de noyades liées à des déplacements en *véhicule routier* sont des hommes dans les deux tiers des cas, et des femmes dans l'autre tiers. Il s'agit la plupart du temps d'adultes accompagnés de quelques enfants. La proportion de femmes est plus élevée que pour la plupart des autres activités associées à la noyade. Les rivières constituent l'étendue d'eau le plus souvent associée à ce type de noyade et les ponts dotés de barrières inadéquates sont associés à de nombreux événements de ce type dans certaines provinces. L'obscurité, l'alcool et une chaussée rendue glissante par la neige, la glace ou la pluie constituent d'autres facteurs de risque fréquents.

NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE

Figure 7.1

TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE LIÉE À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=17)*

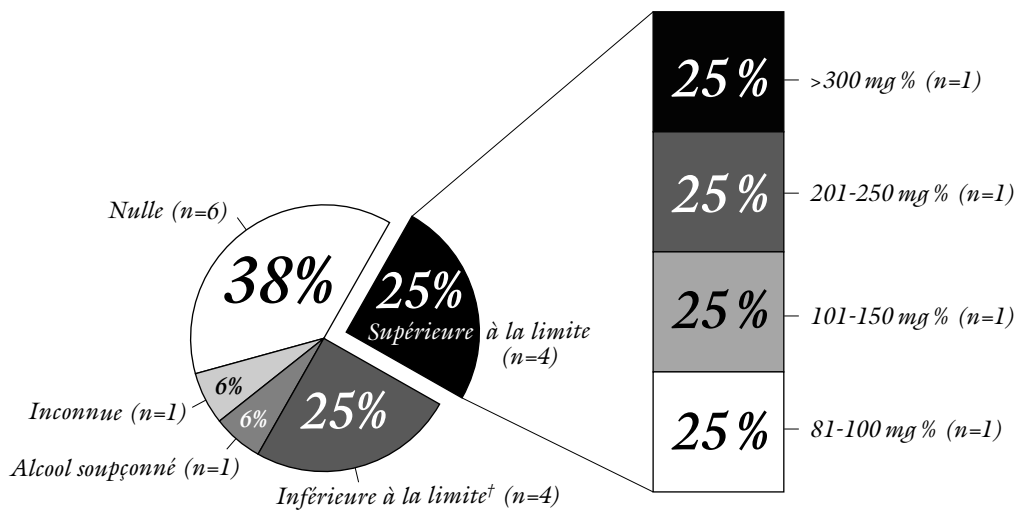


* Y compris activités récréatives 11, activités de la vie quotidienne 6

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.2

ALCOOLÉMIÉ* DES VICTIMES DE NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE, CANADA, 1999 (VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=16)

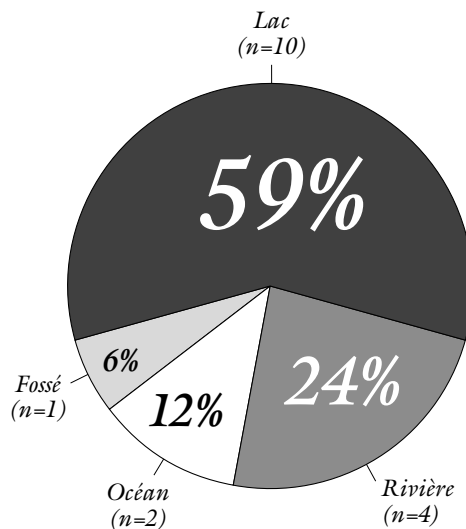


* La limite légale est de 80 mg % † 1 à 1-49 mg %, 3 à 50-80 mg %

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.3

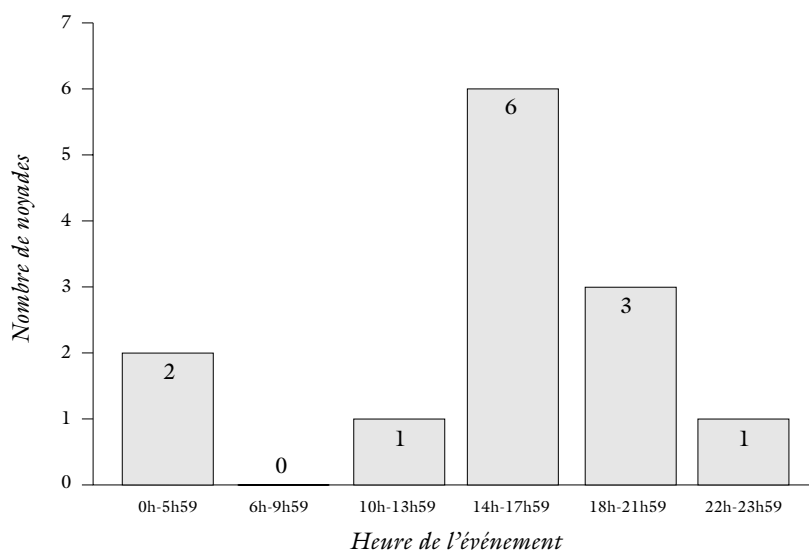
NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE SELON LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU, CANADA, 1999 (n=17)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.4a

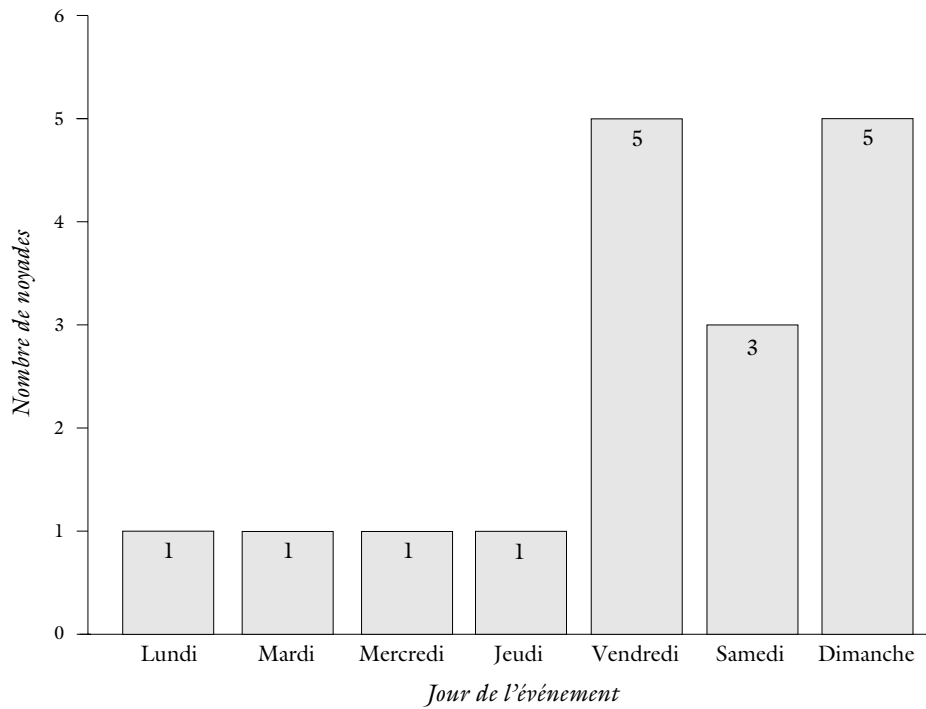
NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE SELON L'HEURE DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=17)*



*Heure non précisée pour 4 noyades; moment de la journée : nuit 3, jour 1; pour les 13 autres noyades : nuit 6, nuit tombante 3, jour 4
Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.4b

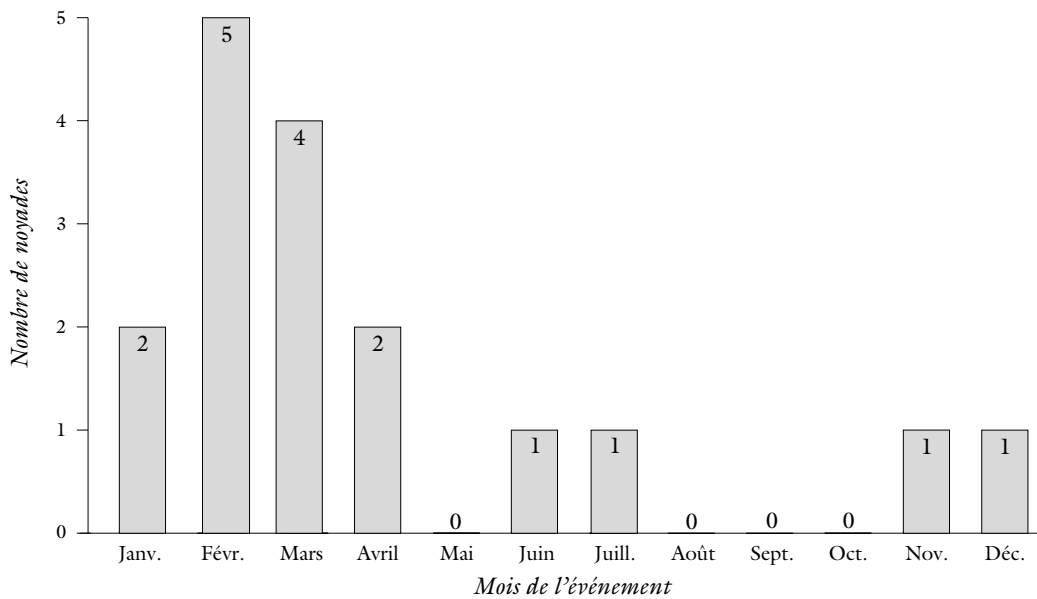
NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE SELON LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=17)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.4c

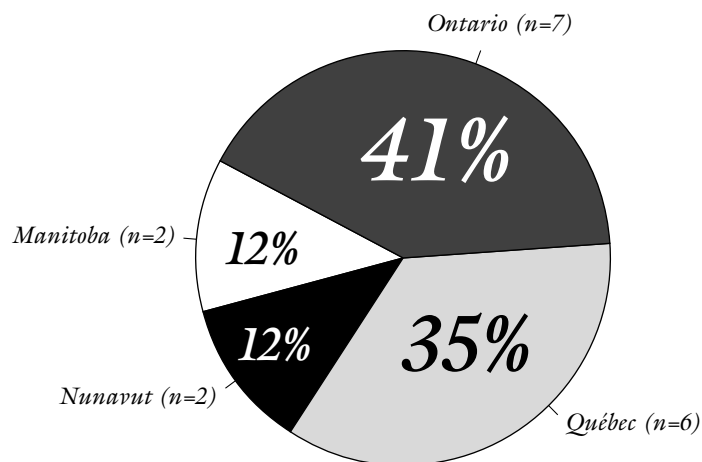
NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE SELON LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=17)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.5

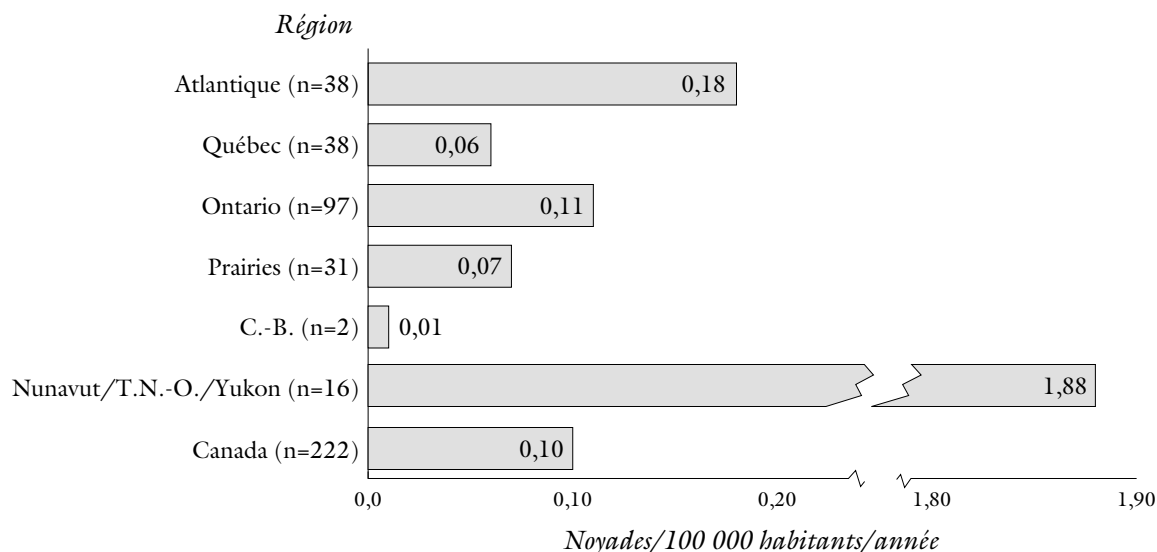
NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=17)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.6

TAUX* DE MORTALITÉ PAR NOYADE LIÉE À DES DÉPLACEMENTS EN MOTONEIGE SELON LA RÉGION, CANADA, 1991-1999 (n=222)



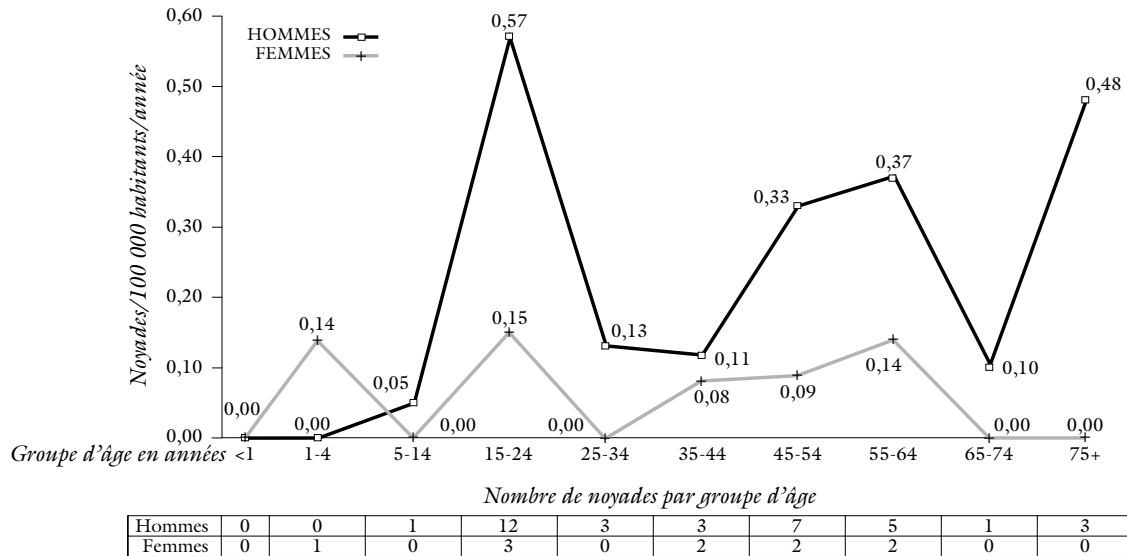
* Vu le faible nombre d'événements qui surviennent en une année par région, ainsi que la fluctuation aléatoire d'une année à l'autre, les taux sont présentés pour la période de neuf années

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN VÉHICULE ROUTIER

Figure 7.7

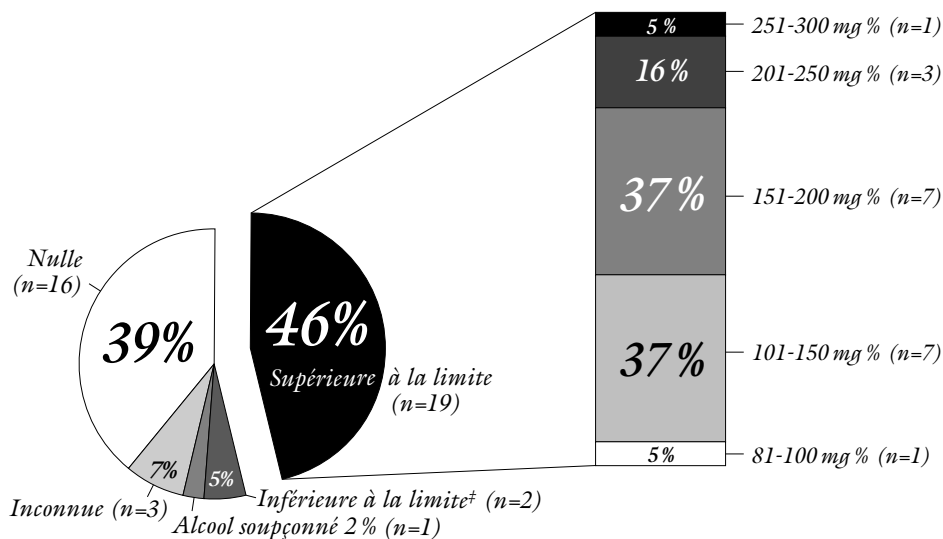
TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE LIÉE À DES DÉPLACEMENTS EN VÉHICULE ROUTIER SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=45)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.8

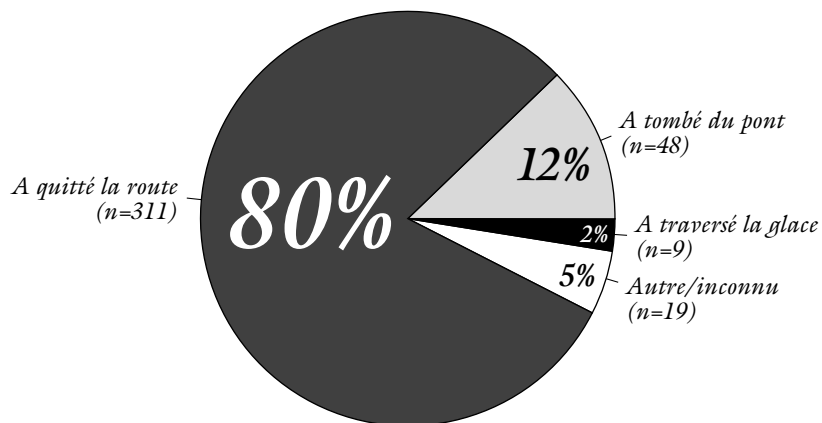
ALCOOLÉMIÉ* DES VICTIMES DE NOYADE LIÉE À DES DÉPLACEMENTS EN VÉHICULE ROUTIER, CANADA, 1999 (VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=43)†



* La limite légale est de 80 mg % † Cette figure exclut 2 victimes à cause de l'état de décomposition des corps ‡ 1 à 1-49 mg %, 1 à 50-80 mg %
 Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.9

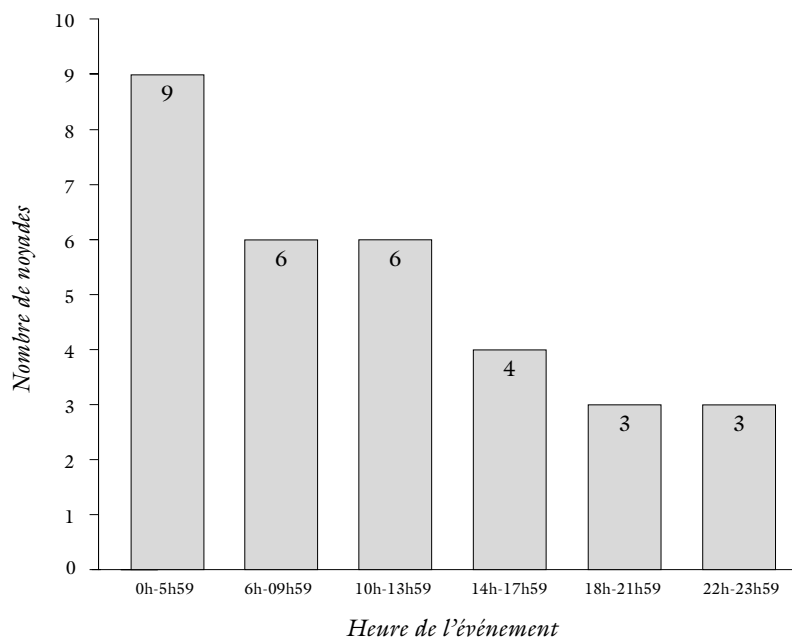
NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN VÉHICULE ROUTIER SELON LE TYPE D'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1991-1999 (n=387)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.10a

NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN VÉHICULE ROUTIER SELON L'HEURE DE L'ÉVÈNEMENT, CANADA, 1999 (n=45)*

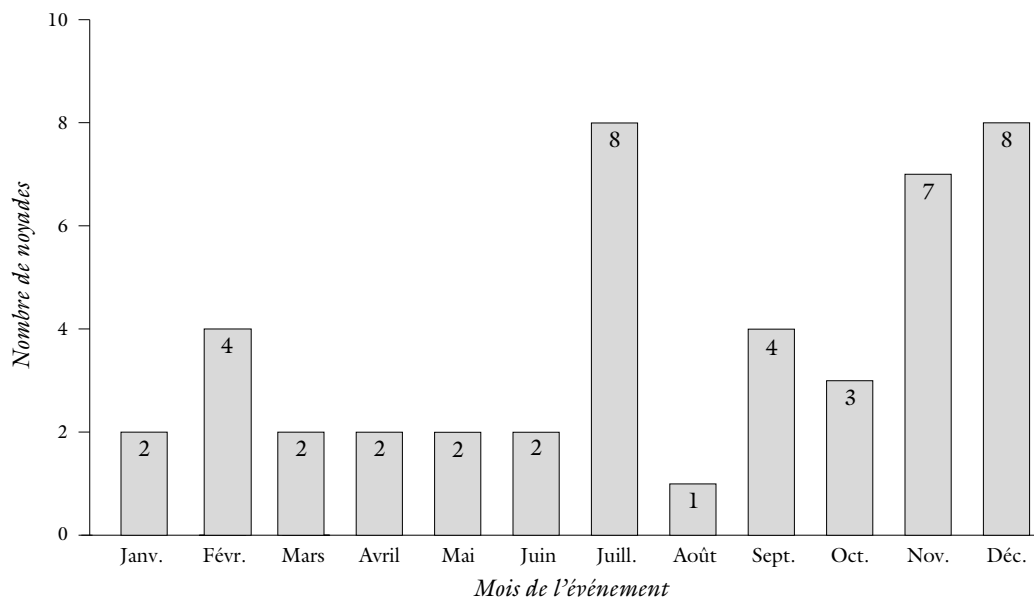


* Heure non précisée pour 14 noyades; moment de la journée : nuit 5, nuit tombante 1, jour 3, inconnu 5; pour les 31 autres noyades : nuit 12, nuit tombante 5, jour 14

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.10b

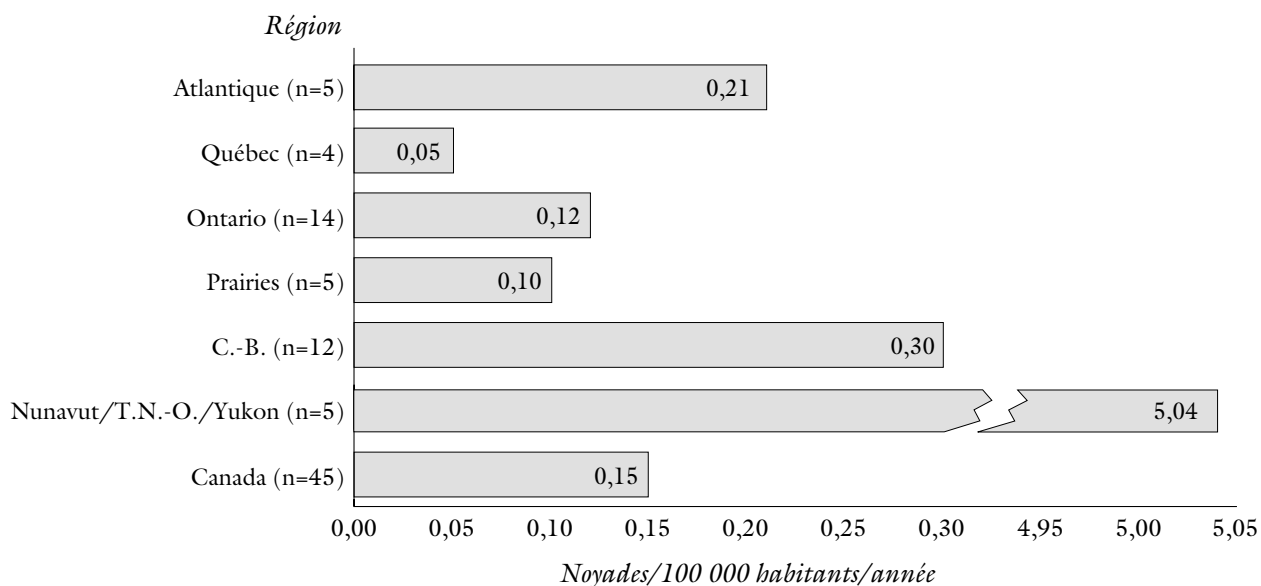
NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN VÉHICULE ROUTIER SELON LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=45)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.11

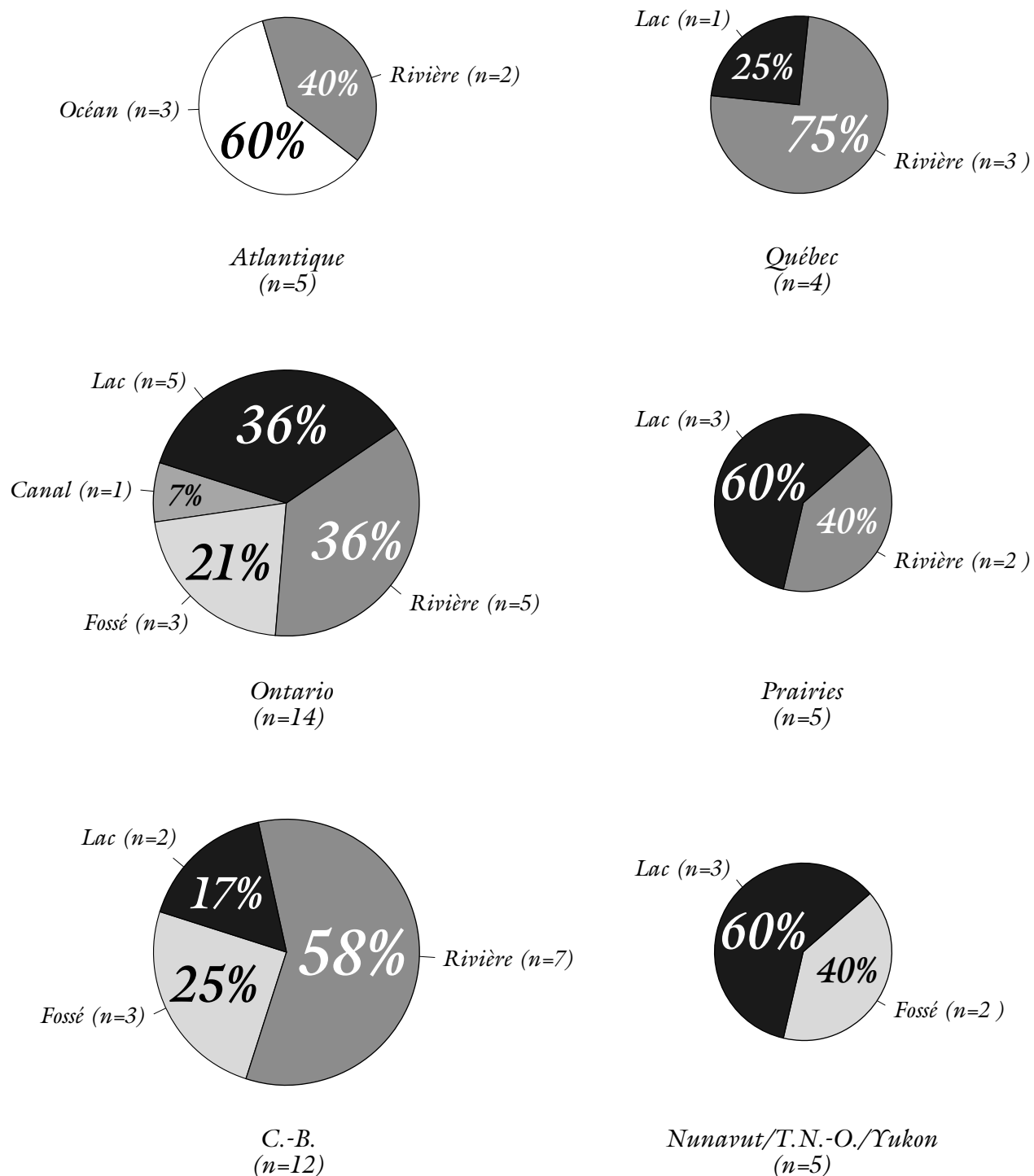
TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE LIÉE À DES DÉPLACEMENTS EN VÉHICULE ROUTIER SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=45)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 7.12

NOYADES LIÉES À DES DÉPLACEMENTS EN VÉHICULE ROUTIER SELON LA RÉGION* ET LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU†, CANADA, 1999 (n=45)



* « Lac » comprend étang et réservoir

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Tableau 7.1

**DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À L'EAU AUTRES QUE LA NOYADE*
PENDANT LE TRANSPORT TERRESTRE ET AÉRIEN, CANADA, 1999 (n=9)**

Activité/ événement	N ^{bre} %		Nature du traumatisme	N ^{bre}	Âge	Sexe		Alcoolémie		Autre facteurs de risque‡
						M	F	mg %†	N ^{bre}	
Motoneige										
Conduite hors-route sur océan ou lac	5	56	Hypothermie	5	20, 24, 33, 51, 64	3	2	0 27 86 Inc.	1 1 1 2	Glace mince ou eau libre, obscurité, non-nageur, victime seule, a quitté le sentier, a tombé à travers la glace
Véhicule routier										
Événement routier, sortie de route	1	11	Blessure à la tête	1	21	1	0	60	1	Surface glissante, brouillard, bruine, victime s'est probablement endormie, obscurité, pas de ceinture de sécurité
Véhicule tout-terrain										
Événement hors-route	1	11	Hypothermie	1	45	1	0	0	1	Glace mince, immersion prolongée
Hélicoptère										
Écrasement	1	11	Blessure à la tête	1	24	1	0	0	1	Crépuscule, brouillard, panne moteur, victime coincée sous le véhicule- épave, courant rapide/ fort, air froid
Hydravion										
Écrasement	1	11	Blessure à la colonne vertébrale	1	44	0	1	Inc.	1	Vents forts au décollage, pilote inexpérimenté (s'entraînait le même jour que l'écrasement)
Total	9	100				6	3			

* La principale cause de décès était un traumatisme autre que la noyade, bien que celle-ci puisse avoir compliqué un autre traumatisme; en cas d'hypothermie, seuls les décès par hypothermie non compliqués par la noyade sont inclus

† La limite légale est de 80 mg % ‡ Autres facteurs ayant pu contribuer à ces événements

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001